

des éducateurs, des membres des professions libérales et des hauts fonctionnaires du gouvernement. Le ministre trouvera dans ce volume des conseils sur la façon d'accroître les occasions d'emploi au Manitoba, tout au moins, sinon ailleurs.

J'aimerais reprendre les commentaires parus dans la *Free Press*, porte-parole du parti libéral au Manitoba. Il y a dans son numéro du 28 octobre dernier un éditorial qui dénote une grande inquiétude. On y signale que 300 postes supérieurs sont créés et que la Commission du service civil poursuit un programme de recrutement, offrant des traitements allant de \$12,000 à \$17,000 par année. Le premier ministre Roblin est inquiet du fait qu'un grand nombre de fonctionnaires du ministère provincial de l'Industrie pourraient être amenés à se joindre au ministère fédéral de l'Industrie par les traitements offerts. Il n'y a eu aucune consultation, pas même sur ce point.

Le même article de rédaction de la *Free Press* pose des questions sur l'activité industrielle qu'on déploiera en vertu de l'établissement du ministère de l'Industrie et de l'emploi d'environ 300 personnes de haut rang. Quelles nouvelles activités industrielles s'exerceront pour justifier l'établissement de ce ministère? Je pense que le ministre devrait avoir l'occasion de répondre à cette question quand il répliquera, en vue de dissiper l'inquiétude qu'éprouvent certaines personnes, même celles qui appuient son parti, au sujet de toute l'affaire.

L'article de rédaction de la *Free Press* poursuit en disant que le ministère de l'Industrie devra créer chaque année de nouveaux investissements d'une valeur de 100 millions de dollars pour justifier son existence. Y a-t-on jamais songé? J'aimerais citer le dernier paragraphe de cet article de rédaction:

Les 300 premiers hauts fonctionnaires, cependant, ne forment qu'un début. Le ministère espère doubler ce nombre avec le temps. Tout compte fait, les nouveaux hommes du ministère de l'Industrie devront produire des résultats assez considérables pour gagner leurs traitements. Les Canadiens qui, Dieu le sait, reconnaissent le besoin du progrès industriel, leur souhaiteront bonne chance, mais ils espèrent, d'autre part, que le gouvernement, dans son enthousiasme, n'oubliera pas qu'il sera obligé de faire des économies ailleurs dans la fonction publique pour compenser cette dépense.

Je soumets ces réflexions à l'attention du ministre. J'espère qu'il nous fournira des réponses sur le nouveau champ d'activité dans lequel il a l'intention de s'engager avec cette armée d'employés qui, d'après les annonces, recevront de forts traitements. Comme tout le monde, j'ai trouvé la brochure intitulée «Le ministère de l'Industrie», publiée par la Commission du service civil, fort intéressante. Elle

expose les aptitudes requises pour divers postes supérieurs. Elle indique aussi les fonctions et organismes du ministère. Ce qui m'a surtout intéressé, ce sont les tâches qui lui sont dévolues au palier exécutif. La brochure parle, en premier lieu, de l'effectif, d'un service de liaison avec les diverses industries, ainsi que des renseignements que doit se procurer ce ministère au sujet de tout aspect et de toute activité de l'industrie. Je suppose que le ministère se propose d'établir des rapports, non seulement avec la grande entreprise de l'Est du pays, établie dans l'Ontario et le Québec, mais aussi avec les petites entreprises de l'Ouest. Voici ce que dit cette publication:

...dresser les programmes d'étude détaillés, puis les orienter et les mettre en œuvre... fournir aide et conseil au sujet de l'établissement de nouvelles installations industrielles, ainsi que de l'expansion et de l'amélioration d'entreprises existantes.

A cet égard, je poserais au ministre une autre question: s'occupera-t-il des entreprises plus ou moins importantes qui existent déjà? Je pense en ce moment à des sociétés comme celles qui se sont établies à Minnedosa, Carberry, Sprague, et ailleurs, grâce aux efforts et à l'activité du ministère de l'Industrie.

Je m'intéresse particulièrement à une industrie de ma propre circonscription. Minnedosa est une petite ville si on la compare à celles de l'Est. Elle est située dans une région agricole qui compte environ 3,000 âmes. Elle a connu des difficultés il y a plusieurs années par suite de la fermeture des ateliers de réparation du Pacifique-Canadien. Certains citoyens entreprenants avaient alors effectué un relevé des possibilités d'emploi et fondé une compagnie désignée sous le nom de *Minn-toba Industries Ltd.* Par suite de ce relevé, ils avaient décidé de fabriquer des cabines de tracteurs et de moissonneuses-batteuses—tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture savent ce dont il s'agit—ainsi que des instruments aratoires en petite série. Cette compagnie avait été organisée grâce à l'aide accordée par la commission d'expansion industrielle du Manitoba, qui réserve une somme de l'ordre de 10 millions à de telles fins, soit d'aider les petites industries à s'établir. Cette compagnie, qui commença à fabriquer cet outillage en 1961, employait 52 hommes, ce qui veut dire qu'elle faisait vivre en même temps 52 femmes et si vous multipliez ce chiffre par trois, cela signifie qu'elle subvenait aux besoins de 250 personnes.

Ces cabines de tracteurs et de moissonneuses-batteuses étaient de modèle et de fabrication supérieurs à celles qui étaient importées des États-Unis. L'étude a permis de découvrir qu'un droit était imposé sur les importations de cabines de tracteurs et de